

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-1118

présenté par
M. Rolland

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	1
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Soutenir l'investissement sur le réseau des trains de nuit (<i>ligne nouvelle</i>)	1	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à attirer l'attention du Gouvernement sur l'importance des trains de nuit.

Soutenir l'investissement dans le réseau et le matériel des trains de nuit, notamment pour desservir la Savoie, représente une opportunité stratégique pour le développement touristique et économique de cette région montagneuse.

En effet, la Savoie, avec ses stations de ski réputées et ses sites naturels exceptionnels, attire chaque année des millions de visiteurs venus pratiquer des sports d'hiver ou profiter de la montagne en été.

Les trains de nuit, en permettant un accès facile et confortable à cette destination, constituent une alternative écologique aux voitures individuelles et aux vols internes, contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte d'urgence climatique.

Investir dans le matériel des trains de nuit, avec des équipements modernes et un confort amélioré, répond également aux nouvelles attentes des voyageurs, en quête de moyens de transport durables sans renoncer au bien-être.

Ces trains, silencieux et économes en énergie, permettent d'arriver au cœur des Alpes le matin, offrant aux visiteurs une journée entière pour profiter des pistes ou des sentiers de randonnée.

C'est un atout pour prolonger le séjour des touristes qui peuvent ainsi passer plus de temps sur place.

Pour le respect des règles de recevabilité financière, cet amendement propose de procéder au mouvement de crédits suivant : il abonde, à hauteur de 1 euro symbolique, le nouveau programme "Soutenir l'investissement sur le réseau des trains de nuit"; et il minore, à hauteur de 1 euro symbolique, l'action 01 « Politique de l'énergie » du programme 174 « Énergie, climat et après-mines ».

Tel est le sens de cet amendement d'appel.